



Europe : stratégies et aides financières aux territoires

► Les échanges et débats sont notamment animés par des Parlementaires, et des personnes qualifiées de la Commission européenne.



Formation
à Bruxelles

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Deux jours à Bruxelles (visites et rencontres à l'appui) pour connaître le fonctionnement des Institutions, les politiques et moyens d'actions communautaires, avec un point particulier sur les financements européens alloués aux projets et actions des collectivités territoriales françaises.

DURÉE 2 journées

DATE(S) 7 et 8 octobre • 11 et 12 novembre

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

EFFECTIF 15 participants

Programme détaillé et bulletin d'inscription spécifiques sur simple demande

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{re} JOURNÉE

- **Accueil à la Commission européenne :**
 - fonctionnement des institutions et actualités européennes, avec un point sur les conséquences de la crise internationale sur les économies réelles et les ressources des collectivités territoriales françaises...
 - financement des politiques de l'Union
 - réforme de la PAC
 - politique régionale, avenir des fonds structurels et coopération territoriale...
- **Déjeuner-débat en présence de parlementaires**
- **Accueil au Parlement européen :**
 - conférence débat sur la montée en puissance du PE et son rôle politique
 - visite de l'hémicycle et suivi d'une session.

2^e JOURNÉE

- **Accueil à la Représentation permanente (RP) de la France auprès de l'Union européenne**
Présentation de la RP, réforme de la politique régionale et ses enjeux pour les territoires régionaux.
- **Accueil au Comité des Régions**
 - rôle et fonctionnement du Comité des Régions
 - articulation entre la Région et les Institutions européennes.
- **Rencontre avec des « Antennes » de collectivités territoriales françaises basées à Bruxelles**
Quelles missions et actions de lobbying ?
- **Conclusion et évaluation de la formation**

- Méthodologie : *exposés, rencontres, visites*
- Matériel pédagogique : *supports pédagogiques des formateurs*